



Plan des espaces réservés
aux eaux de surfaces (ERE)

Le Faran - Erbio - Ombrin

ECHELLE : 1/2'000

revisé par le Conseil d'Etat
en séance du 18 mai 2015

Droit de suite Fr. 402

NAX, février 2015



0 100 200 300 400 m

LEGENDE

LEGENDE

Périmètre d'étude = limite communale

Zones d'affectation

Zone à bâtir

Zones à titre indicatif

Zone d'estivage

Agricole

Constatation forestière

Décharge et gravière

Zone Pistes de ski

Zones de dangers

Zone de dangers hydrologiques

1 = Danger élevé

2 = Danger moyen

3 = Danger faible

Zones de protections

Zones de protection du paysage

Fédérale

Cantonale

Communale

Zone de protection de la nature

Fédérale

Cantonale

Communale

MC-RPU

Plan d'aménagement détaillé

Parcelle

ERE

Espace réservé aux cours d'eaux (ERE)

Torrent

Type de torrent

permanent aérien

permanent souterrain

temporaire aérien

temporaire souterrain

Bisse

Type de bisses

hors service

aérien

souterrain

